Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 21 septembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M RIVIERE Raphaël

Absents : M ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric **(arrivé à 18 H 20)*** – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M DENNEMONT Michel - Mme CADAS Virginie a donné mandat à M FRINGUE Mickaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. FERRERE Eric est arrivé lors de la discussion de la cinquième affaire**

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Adoption du budget supplémentaire 2006 - Compte principal

Le budget supplémentaire –Compte principal- pour l'exercice 2006 est arrêté à la somme de **2 585 276.36 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

…/…

MAIRIE DE AVIRONS

	Recettes : 2 585 276.36	Dépenses : 2 585 276.36
Fonctionnement	781 435.11	781 435.11
Investissement	1 803 841.25	1 803 841.25

Ce projet de budget supplémentaire comporte :

1) les restes à réaliser de l'exercice 2005, soit :

En section d'investissement :

. Dépenses : + 1 982 009.40
. Recettes : + 2 242 977.28

En section de fonctionnement :

. Dépenses : Néant
. Recettes : Néant

2) la prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2005 et les inscriptions nouvelles, soit :

En section d'investissement :

Pour les recettes : **- 439 136.03** soit :

Chap. 10 – Dotation fonds divers et réserves :	+ 350 995.97
Chap. 13 – Subvention d'investissement :	- 434 650.00
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilés :	- 432 000.00
Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement :	- 8 200.00
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections :	+ 84 718.00

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

Pour les dépenses : **- 178 168.15 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 001 – Déficit antérieur reporté :	+ 522 194.85
Chap. 010 – Dotations, fonds divers :	+ 1 439.00
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles :	+ 94 895.00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles :	+ 55 743.28
Chap. 23 – Immobilisations en cours :	- 857 090.28
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections :	+ 4 650.00

En section de fonctionnement :

Les recettes se chiffrent à **+ 781 435.11**, soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté :	+ 718 331.11
Chap. 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections :	+ 4 650.00
Chap. 70 – Produits du domaine :	+ 3 164.00
Chap. 73 – Impôts et taxes :	+ 65 290.00
Chap. 74 – Dotations et participations :	- 10 000.00

Les dépenses représentent **+ 781 435.11**, soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général :	+ 465 797.11
Chap. 012 – Charges de personnel :	+ 58 000.00
Chap. 023 – Virement au profit de la section d'investissement :	- 8 200.00
Chap. 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections :	+ 84 718.00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (dont 147 600 de subventions aux associations)	+ 176 800.00
Chap. 66 – Charges financières :	+ 4 320.00

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur le budget proposé
=> se prononcer sur les subventions.

Après discussion et examen des documents budgétaires, le Maire demande au conseil à quel niveau de contrôle il l'autorise à exécuter le budget .

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de voter le budget au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- invité à se prononcer chapitre par chapitre, adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

- sur l'article 65748, adopte la répartition proposée soit :

Comité des Fêtes	5 000,00
COS (Gladys Marchand sort de la salle au moment du vote)	1 000,00
Association les Camarons	2 000,00
Club des Amis	2 000,00
ASCA	1 000,00
Jeunesse Sportive Culturelle du Tévelave	2 000,00
A.S.P.T.	600,00
Amicale fitness Avirons (Sortie de Mme Cadas Isabelle)	300,00
F.C.A. (Sortie de Mme Jacqueline Zettor et Alex Bénard)	68 000,00
U.S.D.T. (Sortie de Mr Gilles Eschyles et Lesquelin Jean Hugues)	2 000,00
Avirons Foot Vétérans	700,00
Avirons Jeunes (Sortie de Jean Daniel Dennemont)	16 000,00
Association de Spectacle (S.S.A.)	14 000,00
Vélo Club de l'Ouest	2 250,00
Club cycliste de Saint-Louis	2 250,00
Avirons Insertion	14 000,00
Association Fonds Maurice	3 000,00
Association LACS	3 000,00
Association sport jeunesse	2 000,00
A.D.T.	5 000,00
Ecole des arts et du spectacles	1 000,00
Société de Sauvetage en Mer	500,00

Le budget supplémentaire de l'exercice 2006 - Compte Principal- est par conséquent arrêté en balance générale comme suit :

	Recettes : 2 585 276,36	**Dépenses : 2 585 276,36**
Fonctionnement	781 435,11	781 435,11
Investissement	1 803 841,28	1 803 841,28

Et les membres ont signé

Pour expédition conforme,

MAIRIE DES AVIRONS

MAIRIE DES AVIRONS